

Travail social en matière de Prévention – Protection de l'enfance et de la famille

ANNEE 2020

Les enfants et les familles de Gens du voyage doivent bénéficier, au même titre que tous les autres enfants et familles, des mêmes dispositifs de prévention et de protection mis en place sur le territoire national et départemental.

Si nul ne conteste cette affirmation, sa mise en œuvre reste parfois difficile. L'ADAV33 est un acteur de cette mise en œuvre et participe activement tant à la prévention primaire, à la prévention secondaire, qu'à la mise en place de mesures de protection, aux côtés des services qui ont la compétence : les Services Sociaux et de PMI du Département, les Services mandatés par le Département ou par la Justice, ainsi que les établissements scolaires.

Dans ce domaine, l'ADAV33 et son équipe socio-éducative, apporte sa contribution, en particulier par :

- ✚ Une **connaissance fine des situations**, du fait de son expérience de travail auprès des familles, permettant d'avoir une approche plus « historique » des situations et plus globale
- ✚ Une **intervention de proximité sur l'ensemble du département**, quelles que soient les conditions de stationnement ou d'habitat des familles
- ✚ Une approche de travail permettant de **prendre en compte les familles et les groupes familiaux élargis**
- ✚ Un positionnement de l'intervention dans le **champ interculturel**, dans une approche intégrant les pratiques coutumières, les habitudes de vie et la loi
- ✚ Une intervention qui peut **se poursuivre malgré la trans-territorialité**
- ✚ Une **mise en lien** de différents acteurs de compétences ou de secteurs différents
- ✚ Une **approche globale** des situations.

En 2020, l'équipe socio-éducative de l'ADAV33 est intervenue auprès de l'ensemble des familles dont elle a la référence et en appui des services du Département ou des services mandatés :



- ✚ Équipes éducatives
- ✚ Informations préoccupantes
- ✚ Études de situations lors de commissions pluridisciplinaires
- ✚ Accompagnement des familles dans cette démarche – information – explication – accompagnement social
- ✚ Mise en œuvre de mesures éducatives, administratives ou judiciaires par les services mandatés

✚ Pour un apport d'éclairage auprès :

- Des Juges (des enfants et des affaires familiales en particulier)
- Des Etablissements Scolaires
- Des Services ou Institutions Spécialisées

✚ Une veille éducative auprès de familles fragilisées, non prises en compte, ou mettant les réponses généralistes en difficulté.

✚ **Un travail autour de la scolarisation :**

La scolarisation des enfants en 2020 a été impactée par le contexte de pandémie.

- Si, au cours de l'année 2019, l'ADAV33 avait participé au groupe de travail piloté par l'Education nationale avec des représentants de familles, le Département, la CAF33, l'UDCCAS et l'ASET pour l'élaboration de la fiche-action Scolarisation du Schéma départemental, dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil & d'Habitat des Gens du voyage,
- Les services de l'Adav33 avaient participé à la poursuite d'un travail de proximité avec les territoires, les établissements scolaires et les familles, pour que les enfants de familles de voyageurs puissent être scolarisés dans les établissements de Gironde, et le recours au CNED mis en place uniquement quand celui-ci est justifié ; en effet les inscriptions au CNED avaient eu tendance à devenir au fil des ans la « norme » pour les familles. Ce travail engagé déjà lors de l'année scolaire précédente, à l'initiative et sous la responsabilité de la DSDEN33, a été poursuivi et une première évaluation positive a pu en être faite.
- En 2020, la peur des familles a eu pour conséquence que de très nombreux enfants ne sont pas allés à l'école et très souvent leurs conditions de vie ne leur ont pas permis de suivre les cours à distance.

✚ Des interventions de formations auprès de divers Services ou Institutions : Equipe Education nationale, Services Hospitaliers, et aussi des formations assurées par le réseau FNASAT – Gens du voyage, auprès de plusieurs équipes sur le territoire national : PJJ Toulouse – PJJ Lot et Garonne

✚ **Moyens mobilisés :**

Compétences des Educateurs Spécialisés et des Assistantes Sociales de l'Équipe, en particulier, mais aussi de l'ensemble de l'Équipe de Professionnels qui interviennent sur le terrain quels que soient les lieux et les conditions d'habitat des familles.

UDCCAS : Union Départementale des CCAS

ASET : Association d'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes

CNED : Centre National de l'Education à Distance

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse